



PRÉFET DE LA NIÈVRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la réglementation
et des collectivités locales

Bureau des collectivités locales,
des élections et des activités réglementées
Pôle accueil et missions de proximité
Tél : 03.86.60.70.80
mél : pref-professions-reglementees-route@nievre.gouv.fr

DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNER À TITRE ONÉREUX DE LA CONDUITE DES VÉHICULES À MOTEUR ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Lieu de naissance : Département :

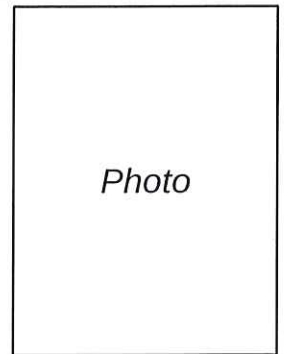
Nationalité :

Domicile :

Commune : Code postal :

Numéro de téléphone :

Email : @



SOLLICITE

Une autorisation d'enseigner la conduite des véhicules à moteur et la sécurité routière pour les catégories de permis suivants : (1)

- B – B1 – B96
- BE
- A – A2 – A1 – AM
- C1 – C – CE – C1E
- D – D1 – DE – D1E
- Enseignement théorique seulement

(1) Cocher la(les) case(s) correspondante(s)

A, le
(Signature)

Pièces à fournir TSVP →



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la réglementation
et des collectivités locales**

ENSEIGNANTS A LA CONDUITE
PIÈCES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER DE DEMANDE

- Le formulaire de demande à remplir
- Deux photographies d'identité identiques et récentes
- La photocopie recto/verso d'une carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- Un justificatif de domicile à votre nom, moins de 6 mois (avis d'imposition, tél ou énergie) (**si vous résidez chez un tiers**): copie CNI de l'hébergeur recto/verso et une attestation sur l'honneur de ce dernier).
- une photocopie recto/verso du permis de conduire en cours de validité
- Une photocopie du BEPECASER **jusqu'au 31/12/2019** puis du Titre Professionnel (T.P.) après cette date pour les mentions « deux roues » et « groupe lourd ».
- un certificat médical de moins de 2 ans (**cerfa 14880*02**)
- **Pour les renouvellements** : La photocopie de votre carte recto/verso d'autorisation d'enseigner.